

04.11.2015 - 12:38 Uhr

La Commission sociale du Conseil des Etats en décalage complet avec les besoins de la population

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, est fâchée du rejet de l'initiative parlementaire Candinas par la Commission sociale du Conseil des Etats. Ce faisant, la commission ignore complètement les besoins de la population : 80 pourcent des citoyens et citoyennes recommandent un congé paternité payé et ancré dans la loi. Et on sent déjà que la population est en train de prendre les choses en main directement.

La CSSS du Conseil des Etats avait, début septembre, avec des arguments cousus de fil blanc, repoussé la décision sur l'initiative parlementaire Candinas pour un congé paternité de deux semaines. Lors de sa session d'hier - donc après les élections fédérales - elle l'a cette fois-ci rejeté sans vergogne. Et cela malgré le fait que la commission soeur du Conseil national se soit exprimée en faveur de l'initiative. Cette décision de la CSSS va complètement à l'encontre de la volonté d'une grande majorité de la population : un sondage représentatif, sur mandat de Travail.Suisse, a montré que 80 pourcent de la population veut l'introduction d'un congé paternité.

Selon le Droit des obligations, les pères ont droit à un jour de congé lors de la naissance d'un enfant, exactement comme pour un déménagement. Les pères modernes veulent prendre des responsabilités pour leur nouvelle famille dès le premier jour, et cela pas seulement financièrement mais aussi en temps. Un congé paternité digne de ce nom est donc une exigence urgente qu'il faut enfin mener à bien.

La balle est maintenant dans le camp du Conseil des Etats. Matthias Kuert Killer, Responsable de la politique sociale chez Travail.Suisse, avertit : « Si le congé paternité échoue là aussi, la population va prendre la requête en mains et la fera aboutir avec une initiative populaire. »

Contact:

Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale,
Tél. 031/370 21 11 ou 079/ 777 24 69, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100780041> abgerufen werden.